La procédure d'orientation au cycle 4

« Une responsabilité partagée »

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

En ligne dans Teams
5 octobre 2023

La procédure d‘orientation

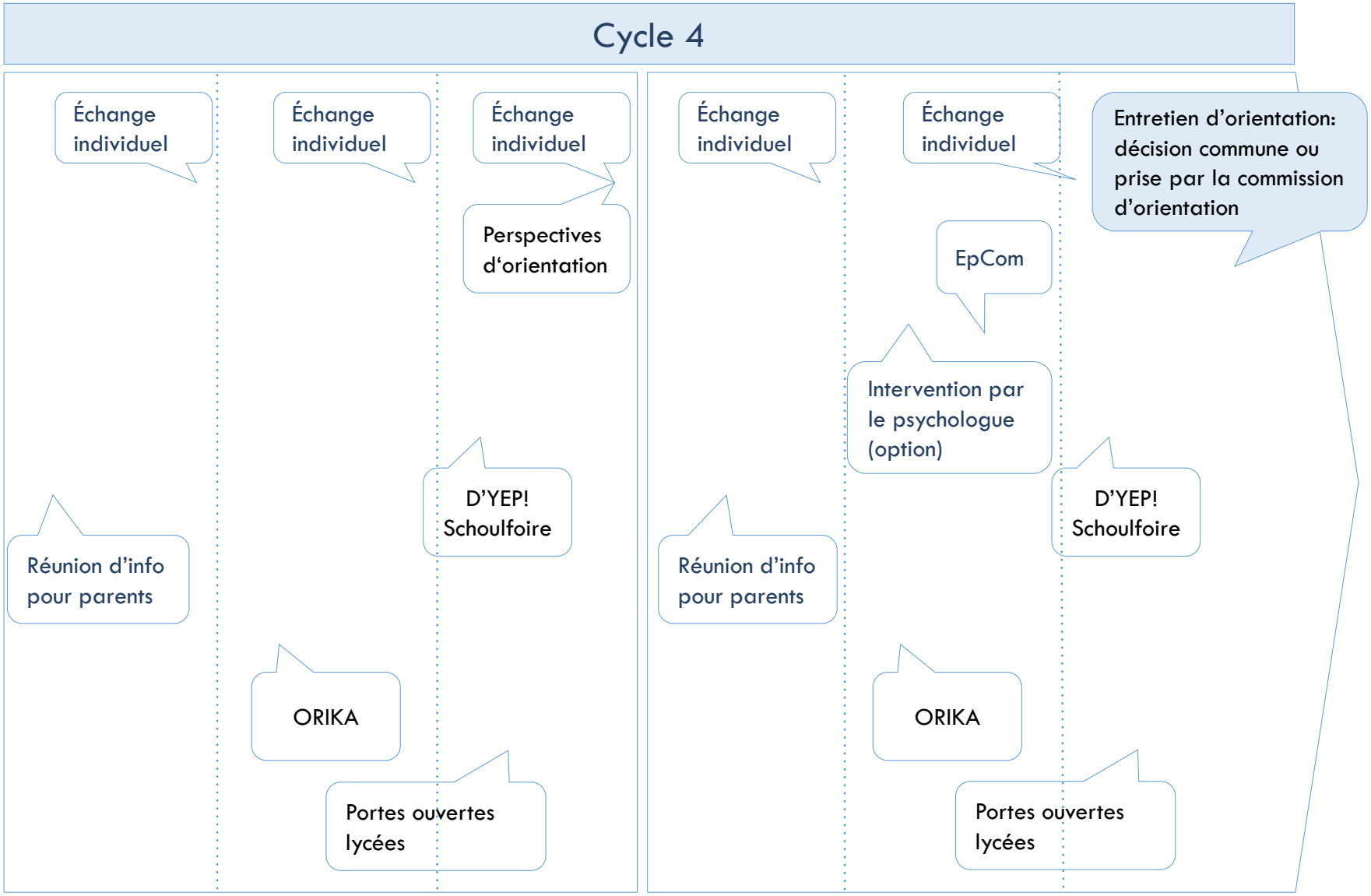

Les perspectives d'orientation

- À partir du **3e trimestre du cycle 4.1**, le titulaire de classe et les parents discutent lors des échanges individuels les perspectives d'orientation de l'élève sur base de sa progression, de ses intérêts et de ses aspirations.

- Les **perspectives d'orientation** sont saisies dans la version numérique du **bilan intermédiaire**.

PERSPECTIVES D'ORIENTATION

Date	Discussion des perspectives d'orientation

Les éléments à base de la décision d'orientation

Les productions de l'élève recueillies au cours du 4e cycle

Les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève

Les résultats de l'élève à une série d'épreuves communes

Les informations recueillies par le psychologue (le cas échéant)

- 4 productions écrites en langue française (2 productions écrites libres) ;
- 4 productions écrites en langue allemande (2 productions écrites libres) ;
- 4 productions incluant tous les domaines de développement et d'apprentissage des mathématiques ;
- 2 productions du domaine des sciences naturelles et humaines ;
- 2 créations artistiques dont un dessin ;
- un autoportrait rédigé dans une des trois langues scolaires au choix de l'élève.

L’entretien d’orientation

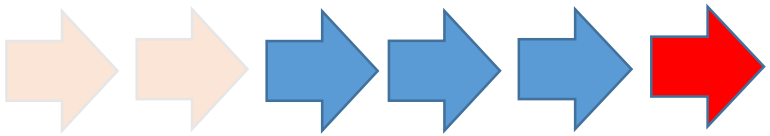

- Lors du **3e échange individuel du cycle 4.2**, le titulaire de classe et les parents de l’élève décident de l’orientation de l’élève vers l’ordre d’enseignement secondaire qui correspond le mieux à ses aspirations et capacités.
- En cas d’accord, les deux parties arrêtent une **décision d’orientation commune** (formulaire).

Inscription au lycée :

- Les parents inscrivent leur enfant à un lycée et transmettent **une copie** de la décision d’orientation ainsi que le dossier d’évaluation comportant les bilans de fin de cycle au directeur du lycée concerné.

La commission d'orientation

Convocation

- En cas de **désaccord**, le titulaire de classe et les parents de l'élève adressent conjointement au président de la commission d'orientation de la direction de l'enseignement fondamental concernée le **formulaire actant le désaccord**.

- Le formulaire est obligatoirement **accompagné des documents nécessaires** à illustrer le progrès de l'élève.

- Le **président de la commission coordonne** l'ensemble des opérations d'orientation de la commission et convoque * les membres.

  * Les titulaires de classe sont priés de vérifier d'avance les adresses des parents inscrites dans l'application SCOLARIA.

- Les membres de la commission font l'analyse des documents transmis dans les locaux de la direction régionale de l'EF concernée.

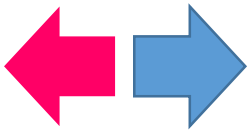

Les membres de la commission d'orientation (par direction de région)

Membres permanents :

- le président de la commission: le directeur de région ;
- un enseignant du quatrième cycle de l'EF ;
- un professeur assurant une tâche dans l'ESC ;
- un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'ESG ;
- un psychologue du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS).

Membres invités :

- les parents de l'élève ;
- le titulaire de l'élève ;
- le psychologue de classe si les parents ont opté pour son intervention.

La prise de décision d'orientation

- Chaque membre dispose **d'une voix**, à l'exception du psychologue de la classe si les parents ont opté pour son intervention.
  - Les parents de l'élève disposent d'**une** voix aux délibérations.

- La décision d'orientation est émise à la **majorité des voix**.
  - Si aucune majorité n'est réalisée dans la commission, la voix du président de la commission est prépondérante.

- Si un des membres invités ne se présente pas devant la commission, cette **absence** est actée dans la décision d'orientation de la commission.

- La décision d'orientation est actée et signée par le président de la commission.

Le rôle du psychologue au cycle 4.2

Les informations vous sont accessibles tout au long de l'année via le site www.skil.lu.

SCRIPT
Service de Coordination de la Recherche
et de l'Innovation pédagogiques et technologiques

Les épreuves communes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Caractéristiques

Épreuves **communes**:

- les **mêmes** épreuves pour tous les élèves du pays ;
- les **mêmes** dates de passation (pas de session de rattrapage) ;
- les **mêmes** critères de passation (consignes prédéfinies).

Pas de devoir en classe les jours de passation d'une épreuve commune.

Les épreuves communes **ne sont**

- **ni** des compositions,
- **ni** des examens.

Les épreuves communes constituent **UN** élément parmi beaucoup d'autres de la procédure d'orientation

(résultats scolaires de l'enfant, ses perspectives d'orientation, ses intérêts et aspirations, éventuellement les informations recueillies par un psychologue).

Les branches et les domaines de compétence

Français	compréhension de l'oral compréhension de l'écrit production écrite (e.a. connaissances lexicales et grammaticales)
Allemand	compréhension de l'oral compréhension de l'écrit production écrite (e.a. connaissances lexicales et grammaticales)
Mathématiques	espace et formes nombres et opérations grandeurs et mesures résolution de problèmes (reproduction et transfert) computational thinking/coding

Les tâches et les exercices se réfèrent aux performances et aux contenus traités au cycle 4.

Mathématiques 1 et 2 : connaissances

Aufgabe 26

Vervollständige diese Rechnungen.

a) 15 · _____ = 105

b) 17 + _____ + 23 = 59

c) 234 - _____ = 186

d) 132 : _____ = 22

Aufgabe 3

Kreuze jeweils das korrekte Resultat an. Ein Überschlag hilft dir dabei.
Du darfst keine Tafelrechnung anschreiben.

a) 0,6 · 0,6 =

☐ 1,2 ☐ 3,6 ☐ 0,12 ☐ 0,36

b) 41 798 + 98 652 =

☐ 130 450 ☐ 140 450 ☐ 150 450 ☐ 160 450

c) 720 : 0,09 =

☐ 8 000 ☐ 800 ☐ 8 ☐ 0,08

d) 3 245 · 56,09 =

☐ 182 012,09 ☐ 182 012,05 ☐ 18 012,205 ☐ 18 201,209

Aufgabe 44

a) Zeichne bei jeder der folgenden Figuren die Diagonalen ein.

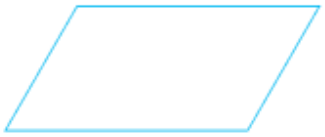

Figur A

Figur B

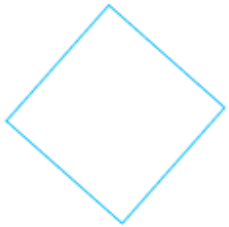

Figur C

Figur D

b) Kreuze bei jeder Figur die jeweils zutreffende(n) Aussage(n) an.

	Figur A	Figur B	Figur C	Figur D
a) Alle gegenüberliegenden Seiten sind parallel zueinander.	☐	☐	☐	☐
b) Alle gegenüberliegenden Seiten sind gleich lang.	☐	☐	☐	☐
c) Die Figur hat 4 rechte Winkel.	☐	☐	☐	☐
d) Die Diagonalen sind senkrecht zueinander.	☐	☐	☐	☐
e) Die Diagonalen sind gleich lang.	☐	☐	☐	☐

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Mathématiques 1 et 2 : problèmes

Aufgabe 37

15 Musikanten übernachten 3 Nächte in dieser Jugendherberge (siehe Abbildung).

Sie nehmen so wenige Zimmer wie möglich. Dafür gönnen sie sich ausschließlich Zimmer mit Vollpension.
Die Busfahrt kostet 645 €.

a) Wie viel kostet dieser Ausflug insgesamt?

Deine Überlegungen / Dein Rechenweg:

Mathématiques 1 et 2 : Computational Thinking

Aufgabe 39

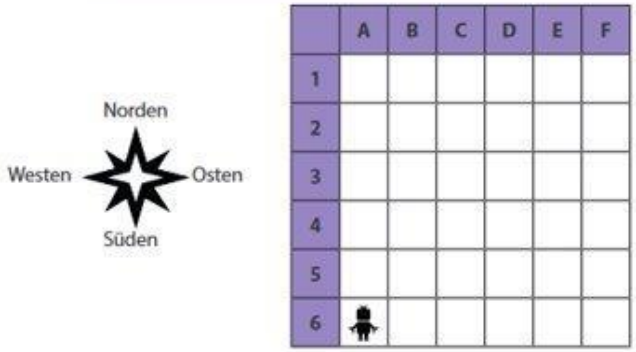

Roboter Robi steht auf dem Feld A6 und schaut nach Norden.
Er führt folgendes Programm aus:

Programm A

a) Auf welchem Feld steht er nun und in welche Himmelsrichtung ist er gedreht?

Aufgabe 4

a) Färbe die Felder der Kontrolltafel B korrekt ein.

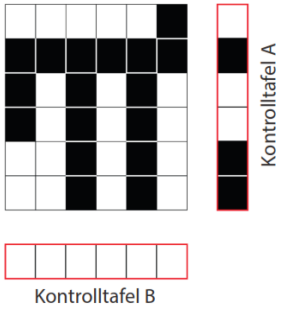

Kontrolltafel A:

Wenn die Anzahl der schwarzen Felder in einer Reihe eine gerade Zahl ist, dann ist das Kontrollfeld dieser Reihe ebenfalls schwarz.

Wenn die Anzahl der schwarzen Felder in einer Reihe eine ungerade Zahl ist, dann ist das Kontrollfeld dieser Reihe weiß.

Kontrolltafel B:

Die gleichen Regeln gelten für die Spalten.

b) Bei dieser Pixelzeichnung sind alle Kontrollfelder korrekt eingezeichnet.

Färbe die Felder der grün umrandeten Reihe ein, so dass die zwei Kontrollfelder stimmen.

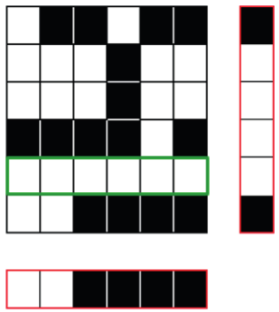

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Mathématiques 3 : Présentation et communication de stratégies de résolution de problèmes

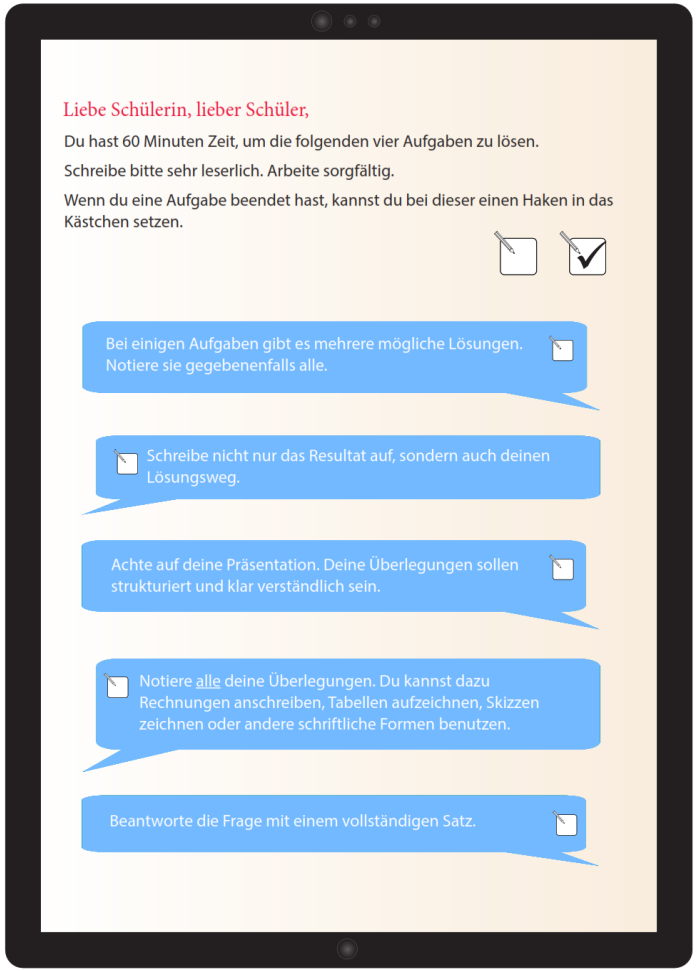

Liebe Schülerin, lieber Schüler,

Du hast 60 Minuten Zeit, um die folgenden vier Aufgaben zu lösen.

Schreibe bitte sehr leserlich. Arbeite sorgfältig.

Wenn du eine Aufgabe beendet hast, kannst du bei dieser einen Haken in das Kästchen setzen.

- Bei einigen Aufgaben gibt es mehrere mögliche Lösungen. Notiere sie gegebenenfalls alle.
- Schreibe nicht nur das Resultat auf, sondern auch deinen Lösungsweg.
- Achte auf deine Präsentation. Deine Überlegungen sollen strukturiert und klar verständlich sein.
- Notiere alle deine Überlegungen. Du kannst dazu Rechnungen anschreiben, Tabellen aufzeichnen, Skizzen zeichnen oder andere schriftliche Formen benutzen.
- Beantworte die Frage mit einem vollständigen Satz.

Aufgabe 1

Ich bin eine Zahl, die aus 2 verschiedenen Ziffern besteht.
Ich bin teilbar durch 3 und größer als 50.
Meine Ziffern stehen in aufsteigender Reihenfolge.

Versuche alle Möglichkeiten zu finden.

Deine Überlegungen / Dein Rechenweg:

Tipp

Bei der Zahl 12 stehen die Ziffern in aufsteigender Reihenfolge, bei der Zahl 21 nicht.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Compréhension de l'écrit

Können Geschichten wahr werden? Jeden Abend erzählt Wally ihren Freunden ein Abenteuer. Eines Morgens geschieht das Unglaubliche: In der Zeitung steht dieselbe Geschichte, die Wally am Tag zuvor erzählt hat. Kann Wally etwa hellsehen? Oder werden die Geschichten, die sie erzählt, wahr? Wally will es genau wissen.

****

Es kam unerwartet, doch noch am selben Nachmittag rief Frau Schilling Wally in ihr Büro. Sie saß hinter dem Schreibtisch, lächelte kurz und blätterte in ihren Papieren. „Nimm doch bitte Platz", sagte sie, und Wally rutschte auf einen der Besucherstühle, die vor dem Tisch platziert waren wie Kinosessel vor einer Leinwand. Der Film hieß „Frau Schilling hat eine Neuigkeit", denn sonst wurde man nicht zu ihr gerufen. Meistens waren die Filme gut, aber dafür gab es keine Garantie, kein Programmheft, in das man vorher gucken konnte, und auch sonst nichts. Manchmal waren es keine Filme, sondern Überraschungseier aus Schokolade, bei denen man nicht genau wusste, ob man den Inhalt schon kannte, mochte oder hinterher enttäuscht war.

„Ich habe mit deinem Vormund gesprochen", begann Frau Schilling, und Wally zuckte zusammen. Das war keine gute Einleitung, denn es verhieß einen undurchsichtigen Dschungel aus Fakten und Stress. „Er lässt dich grüßen ...".
Das klang schon besser, und Wally atmete auf. Viele Kinder in St. Quentin hatten einen Vormund, zumeist eine Person aus dem Jugendamt.

Vormünder waren so etwas wie Eltern, zumindest vor dem Gesetz. Sie mussten in wichtigen Fragen ihr Einverständnis geben und darüber wachen, dass dem ihnen anvertrauten Kind kein Unheil geschah. Sie waren auf seltsame Art und Weise verantwortlich, auch wenn man eigentlich kaum Kontakt zu ihnen hatte. Wallys Vormund war ein netter Herr mit Nickelbrille und schweißnassen Händen, einem Haarkranz rund um die Glatze und schlechten Zähnen. Wally fühlte sich wohl in seiner Gesellschaft, auch wenn sie nicht genau wusste, warum. Wenn er ins Spiel kam, wurde es nämlich meistens schwierig. Auf die Realschule oder ins Gymnasium, wie geht es dir in St. Quentin, wann möchtest du etwas über deine Eltern erfahren, und wann und wie machen wir das? Die letzte Frage war die schwierigste, und Wally hatte sie bisher immer vor sich hergeschoben.

6

Aufgabe 13

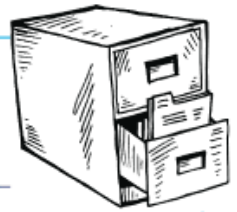

Was findet Wally in ihrer Kladde?

Wally entdeckt dort ...

- _____
- _____
- _____
- _____

Aufgabe 19

„Wally sagte gar nichts mehr und war stumm wie ein Fisch" (Z. 104)
Worüber denkt sie wohl nach? Kreuze alle richtigen Antworten an.

Sie denkt ...

a) ☐ ... über das bevorstehende Gespräch mit Frau Schilling nach.
b) ☐ ... über ihr Haustier nach.
c) ☐ ... über ihren Vater nach.
d) ☐ ... über den Inhalt ihrer Kladde nach.
e) ☐ ... über Jakobs Vorschlag nach.

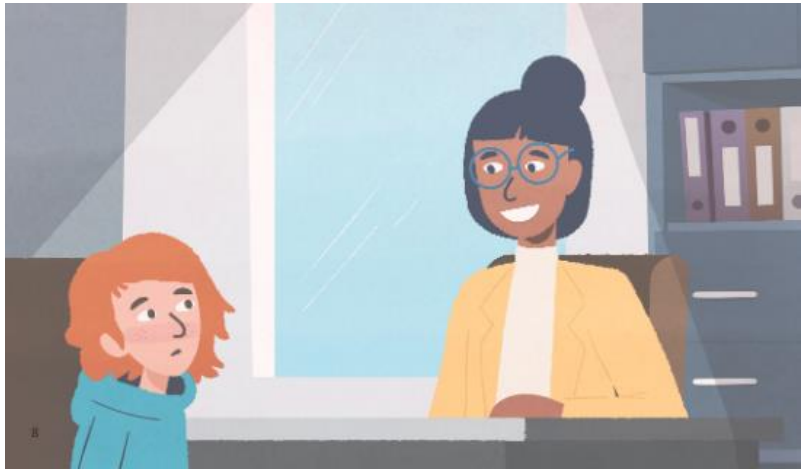

Compréhension de l'oral

Streaming
Download

Exercice 19

Coche les cases qui correspondent aux étapes de la vie de Tom...	... avant son arrivée dans la famille de Claire	... après son arrivée dans la famille de Claire
a) Il est content.	☐	☐
b) Il se sent comme un petit sac d'os.	☐	☐
c) Il est très maigre.	☐	☐
d) Il a des bourrelets de graisse autour de son ventre.	☐	☐
e) Il a froid.	☐	☐
f) Il habite dans un garage.	☐	☐

Exercice 6

Pourquoi est-ce que Maman n'aime pas que Flopsy se promène en dehors de sa cage ?

_____

_____

_____

Connaissances grammaticales

Exercice 30

Pose une question sur la partie soulignée de la phrase.

Exemple

Beaucoup de touristes visitent le Louvre pour voir Mona Lisa.

Pourquoi est-ce que beaucoup de touristes visitent le Louvre ?

ou : **Pourquoi beaucoup de touristes visitent-ils le Louvre ?**

a) Léonard travaille à la cour du roi jusqu'à sa mort en 1519.

_____

b) À 11 ans, il devient l'apprenti du célèbre peintre Verrocchio.

_____

Grammatik 1

Lies nun einmal diesen Text über unseren Nachbarplaneten - den Mars.
Setze die fehlenden Adjektive dabei in ihre richtige Form.
Manchmal musst du dabei die Steigerungsform benutzen.

Wohnen auf dem Mars?

Der Planet Mars, wegen der roten *(rot)* Wüste, die ihn durchzieht, auch noch „Roter Planet" genannt, soll in _____ a) *(fern)* Zukunft bewohnbar werden. Diese Vorstellung hat zumindest Christopher McKay, Planetenforscher der _____ b) *(amerikanisch)* Raumfahrtbehörde NASA.

L'évaluation des épreuves communes

- Les performances des élèves sont évaluées par les enseignants à l'aide de **grilles de correction prédéfinies**.

Exercice/Question		Item	Réponse correcte	Remarques	Niveau	Compétence
4	**Relie les métiers de Léonard aux créations de ce grand génie.**					
	a) le peintre	05	- image « la Joconde » - la Joconde	L'item est seulement attribué si tous les éléments sont correctement reliés.	socle	**Repérer les informations d'un texte et les exploiter** L'élève identifie des informations explicitement formulées.
	c) l'architecte	06	- image « plan d'une ville » - plan d'une ville à niveaux	L'item est seulement attribué si tous les éléments sont correctement reliés.	avancé	**Mobiliser des techniques et des stratégies de lecture** L'élève trouve des mots-clés significatifs de ce qui est important ou nouveau.
	d) le scientifique	07	- image « homme de Vitruve » - l'analyse des corps	L'item est seulement attribué si tous les éléments sont correctement reliés.	avancé	

- **L'exploitation statistique des résultats** se fait de manière anonyme.

- Les résultats informent sur **les performances de chaque élève par rapport à la moyenne nationale**.

L’entrée des données des épreuves communes

Accès **uniquement** par code **IAM**

https://portal.education.lu/Applications

pfs
Epreuves
Communes

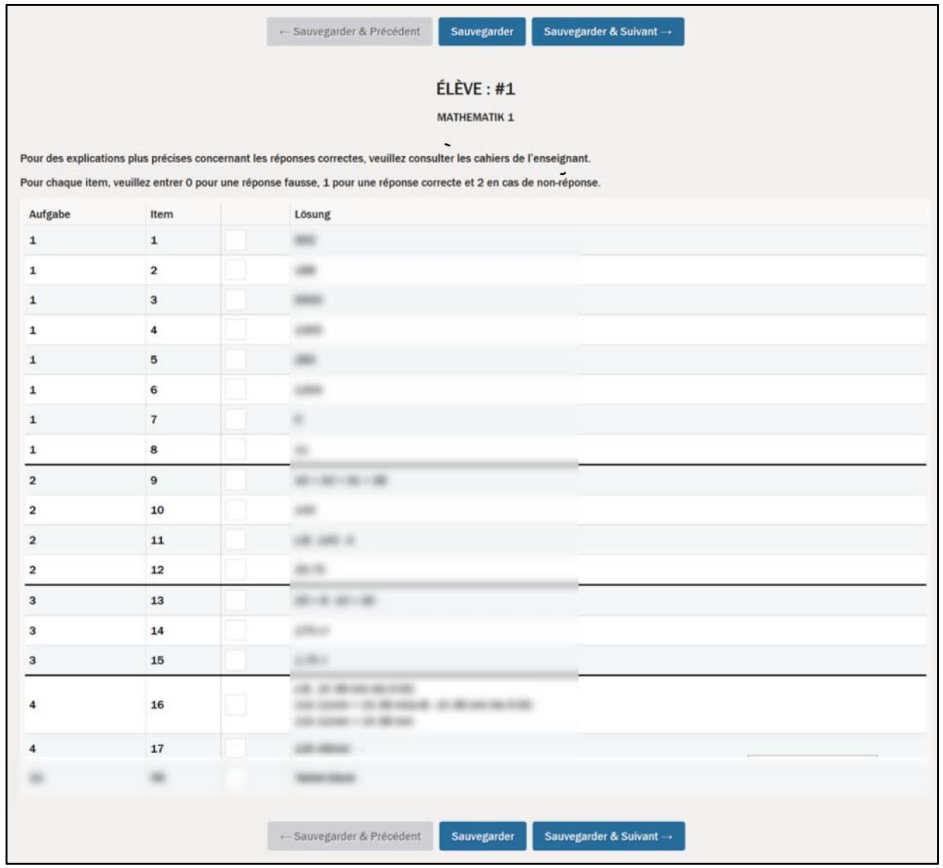

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l’Éducation nationale,
de l’Enfance et de la Jeunesse

Fiche individuelle des résultats

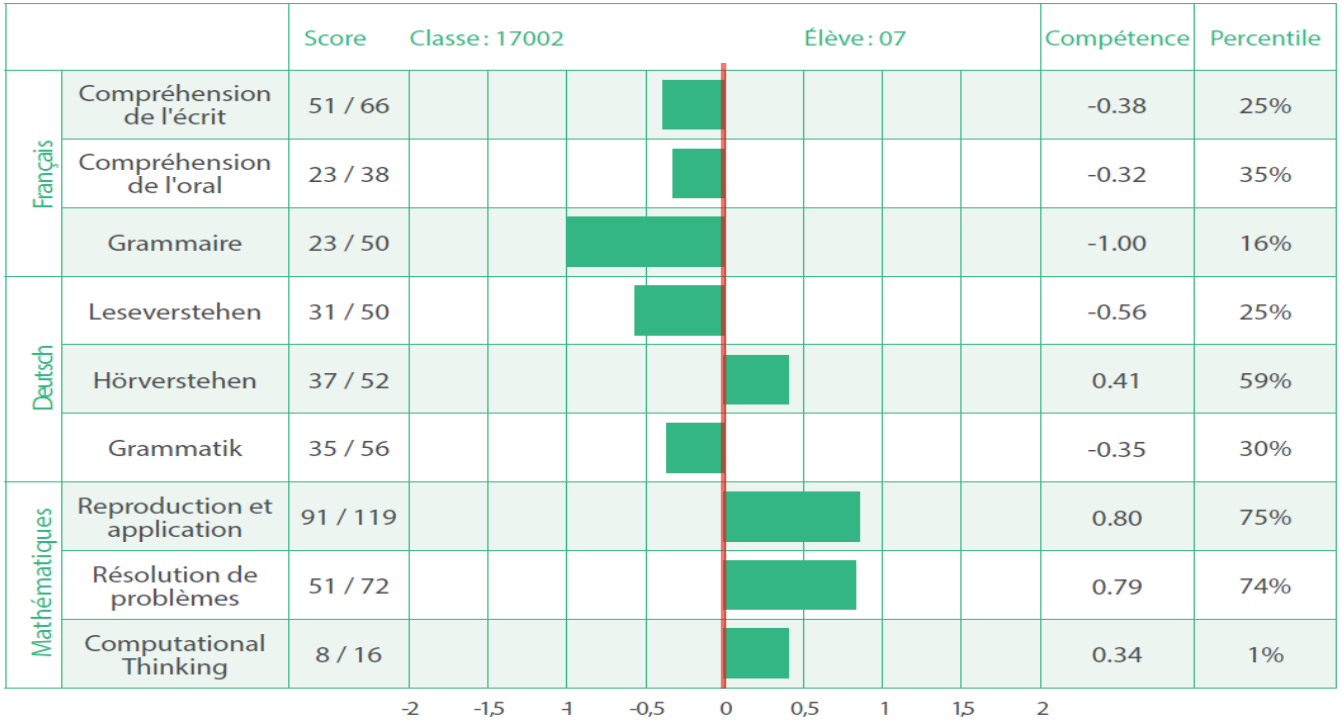

Scores élève		Niveaux de compétence	
		socle	avancé
Français	**Compréhension de l'écrit**	37/42	14/24
	Compréhension de l'oral	13/19	10/19
Allemand	**Compréhension de l'écrit**	18/24	13/26
	Compréhension de l'oral	22/27	15/25
Mathématiques	**Reproduction et application**	67/81	24/28
	Résolution de problèmes	12/18	39/54

Analyse des résultats

<table>
<tr><td colspan="2">Aufgabe 10</td><td colspan="2">
<table>
<tr><th>Tier</th><th>Fluggeschwindigkeit (km/h)</th><th>Flügelschläge pro Sekunde</th></tr>
<tr><td>Biene</td><td>29</td><td>250</td></tr>
<tr><td>Kolibri</td><td>98</td><td>45</td></tr>
</table>
a) Schafft eine Biene bei dieser Fluggeschwindigkeit mehr als 1000 km an einem Tag?
b) Schafft ein Kolibri beim Fliegen mehr als 150 000 Flügelschläge in einer Stunde?
</td></tr>
<tr><td rowspan="2">item 32, avancé, Pb</td><td>Non-réponse</td><td>a) 1000 : 29 = 34,48
oder 24 · 29 = 696</td><td>Faux</td></tr>
<tr><td>19.8 %</td><td>46.4 %</td><td>33.8 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">item 33, socle, Pb</td><td>Non-réponse</td><td>Nein, weil 34,48 > 24
oder 696 < 1000</td><td>Faux</td></tr>
<tr><td>20.3 %</td><td>46.2 %</td><td>33.6 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">item 34, socle, Re-App</td><td>Non-réponse</td><td>b) 1 h = 3600 s</td><td>Faux</td></tr>
<tr><td>35.3 %</td><td>35.4 %</td><td>29.4 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">item 35, avancé, Pb</td><td>Non-réponse</td><td>3600 · 45 = 162000</td><td>Faux</td></tr>
<tr><td>23.6 %</td><td>34.1 %</td><td>42.3 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">item 36, socle, Pb</td><td>Non-réponse</td><td>Ja, weil 162000 > 150000</td><td>Faux</td></tr>
<tr><td>22.7 %</td><td>33.9 %</td><td>43.4 %</td></tr>
</table>

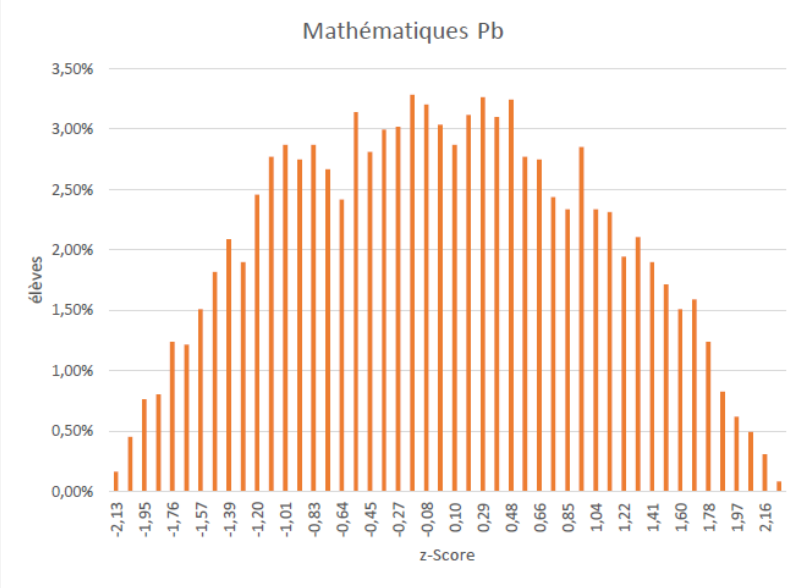

Aménagements raisonnables

Élèves ayant droit à un aménagement raisonnable:

- La communication des détails se fera par les directions de l'enseignement fondamental.

Notification des élèves ayant droit à un aménagement raisonnable	Jusqu'au 22 novembre 2023 au plus tard	Signaler les élèves ayant droit à un aménagement raisonnable au directeur régional qui en informera les responsables du SCRIPT.

Exemples d'aménagements raisonnables:

- salle séparée;
- cahier de l'élève adapté, par exemple au niveau de la mise en page;
- écouteurs.

(Parents, enseignants, psychologues, Commission d'inclusion).

Le calendrier

Au cycle 4.1 :

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ORIENTATION 2023-2024

AU CYCLE 4.1

Événement	Date/période	Remarques
Webinar à l'attention des nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4	5 octobre 2023	Le webinar « La procédure d'orientation au cycle 4 » s'adresse aux nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4, aux titulaires des cours d'accueil ainsi qu'à tout enseignant intéressé et aux psychologues. La présentation sera aussi publiée sur le site https://men.public.lu/fr/systeme-educatif/fondamental/passage-enseignement-secondaire.html.
Au cours du 1er trimestre	Réunion d'information avec la direction de l'enseignement fondamental	La direction organisera une réunion d'information avec les titulaires d'un cycle 4.1 de sa région pour expliquer en détail le déroulement de la procédure.
Réunion d'information pour les parents des élèves du cycle 4.1	Avant le 27 octobre 2023	Convocation par le titulaire de classe
1er échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents	À la fin du 1er trimestre	
Vacances de Noël (23.12.2023 - 7.01.2024)		

Participation des élèves aux journées ORIKA	À partir du 2e trimestre	Organisation par le titulaire de classe en collaboration avec la direction du lycée attribué.
Portes ouvertes dans les lycées	À partir du 2e trimestre	Consultation des dates exactes sur le site https://maison-orientation.public.lu/fr/etudes/portes-ouvertes-des-lycees-luxembourg.html.
2e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents	À la fin du 2e trimestre	
Vacances de Pâques (30.03.2024 - 14.04.2024)		

D'YEP ! Schoulfoire - Foire de l'éducation	Du 21 au 24 avril 2024	La Foire de l'éducation s'adresse e.a. aux élèves du cycle 4 de l'EF et à leurs parents. Ils pourront rencontrer dans les meilleures conditions les différents acteurs du système scolaire et trouver une offre adaptée à leurs besoins.
3e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents : **discuter et déterminer les perspectives d'orientation**	À la fin du 3e trimestre	Le moment d'un premier échange sur les perspectives d'orientation entre les parents et le titulaire s'accompagne d'une information détaillée sur l'offre à l'enseignement secondaire et secondaire général. L'offre scolaire est présentée en intégralité sur le site www.mengschoul.lu et dans la brochure « Que faire après le 4e cycle de l'enseignement fondamental ? / Was tun nach dem 4. Zyklus der Grundschule ? » https://men.public.lu/fr/publications/orientation/informations-generales/que-faire-4cycle.html. **Les perspectives d'orientation sont saisies dans la version numérique du bilan intermédiaire.**
Vacances d'été (16.07.2024 - 15.09.2024)		

Au cycle 4.2:

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ORIENTATION 2023-2024

AU CYCLE 4.2

Événement	Date/période	Remarques
Webinar à l'attention des nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4	5 octobre 2023	Le webinar « La procédure d'orientation au cycle 4 » s'adresse aux nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4, aux titulaires des cours d'accueil ainsi qu'à tout enseignant intéressé et aux psychologues. La présentation sera aussi publiée sur le site https://men.public.lu/fr/systeme-educatif/fondamental/passage-enseignement-secondaire.html.
Au cours du 1er trimestre	Réunion d'information avec la direction de l'enseignement fondamental	La direction organisera une réunion d'information avec les titulaires d'un cycle 4.2 de sa région pour expliquer en détail le déroulement de la procédure.
Informations sur les épreuves étalonnées facultatives	À partir du 10 octobre 2023	Envoi par le MENJE.
Réunion d'information pour les parents des élèves du cycle 4.2	Entre le 16 octobre et le 17 novembre 2023	Convocation par le titulaire de classe, participation du psychologue.
Congé de la Toussaint (28.10.2023 - 5.11.2023)		

Épreuves étalonnées facultatives	À partir du 15 novembre 2023	Il revient au titulaire de classe d'administrer ces épreuves. Leur passation est facultative.
Notification des élèves ayant droit à un aménagement raisonnable	Jusqu'au 22 novembre 2023 au plus tard	Signaler les élèves ayant droit à un aménagement raisonnable au directeur régional qui en informera les responsables du SCRIPT.
4e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents	Décembre 2023	Entretien sur base du bilan intermédiaire. L'offre scolaire est présentée en intégralité sur le site www.mengschoul.lu.
Vacances de Noël (23.12.2023 - 7.01.2024)		
Participation des élèves aux journées ORIKA	À partir du 2e trimestre	Organisation par le titulaire de classe en collaboration avec la direction du lycée attribué.
Portes ouvertes dans les lycées	À partir du 2e trimestre	Consultation des dates exactes sur le site https://maison-orientation.public.lu/fr/etudes/portes-ouvertes-des-lycees-luxembourg.html.
Intervention en classe du psychologue	Entre le 8 janvier et le 9 février 2024	Interventions organisées par le CePAS. Intervention du psychologue à la demande des parents.
Congé de Carnaval (10.02.2024 - 18.02.2024)		

Épreuves communes (pas de devoirs en classe les jours de passation d'une épreuve commune)	7 et 8 mars 2024	Allemand - parties 1 et 2
	11 et 12 mars 2024	Mathématiques - parties 1 et 2
	14 et 15 mars 2024	Français - parties 1 et 2
	18 mars 2024	Mathématiques - partie 3 (problèmes ouverts)
	19 mars 2024	Allemand - partie 3 (production libre)
	21 mars 2024	Français - partie 3 (production libre)
Ouverture de la demande d'inscription dans les écoles internationales publiques	Mars / avril 2024	Les demandes d'inscription dans les écoles internationales publiques doivent être faites en ligne sur les sites des différentes écoles vers les mois de mars ou d'avril. L'acceptation définitive ne pourra se faire qu'après réception de la décision d'orientation.
Vacances de Pâques (30.03.2024 - 14.04.2024)		

Envoi des résultats des épreuves communes	À partir du 15 avril 2024	Envoi groupé par le MENJE aux enseignants.
5e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique), le psychologue* et les parents. *** Si les parents ont opté pour son intervention.**	Dès réception des résultats et à partir du 17 avril 2024	Échange sur base • des résultats des épreuves communes ; • des résultats scolaires consignés dans la version numérique du bilan intermédiaire ; • des résultats aux tests réalisés par le psychologue si les parents ont opté pour son intervention ; • des productions montrant la progression de l'élève au cours du quatrième cycle, c'est-à-dire au moins 1. quatre productions écrites en langue française dont deux productions écrites libres ; 2. quatre productions écrites en langue allemande dont deux productions écrites libres ; 3. quatre productions incluant tous les domaines de développement et d'apprentissage des mathématiques ; 4. deux productions du domaine des sciences naturelles et humaines ; 5. deux créations artistiques dont un dessin ; 6. un autoportrait rédigé dans une des trois langues scolaires au choix de l'élève.

Allongement de cycle (éventuel)	Lors du 5e échange et jusqu'au 24 avril 2024 au plus tard	La décision de l'équipe pédagogique sur un allongement de cycle doit être communiquée aux parents de l'élève selon les dispositions de l'article 14 du *Rgd du 11 janvier 2017 déterminant les modalités d'admission dans les classes de 7e de l'enseignement secondaire*. En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès du directeur de région qui statue endéans 15 jours.

D'YEP ! Schoulfoire - Foire de l'éducation	Du 21 au 24 avril 2024	La Foire de l'éducation s'adresse e.a. aux élèves du cycle 4 de l'EF et à leurs parents. Ils pourront rencontrer dans les meilleures conditions les différents acteurs du système scolaire et trouver une offre adaptée à leurs besoins.

Envoi des formulaires d'inscription à une classe de 7e de l'ES	À partir du 8 mai 2024	Envoi groupé par le MENJE aux enseignants.
6e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents : **entretien d'orientation et décision d'orientation**	Du 16 au 23 mai 2024 au plus tard	Au 6e échange individuel, le bilan de fin de cycle s'ajoute aux documents énumérés pour le 5e échange. Les parents consultent la totalité du dossier avant la prise de décision. Les parents et le titulaire, en tant que représentant de l'équipe pédagogique, ont un entretien d'orientation lors duquel ils prennent une décision d'orientation commune. Ils constatent soit un accord, soit un désaccord concernant l'orientation de l'élève. La décision est actée moyennant un formulaire électronique et remise aux parents séance tenante.
Saisine de la commission d'orientation en cas de désaccord	Pour le 23 mai 2024 au plus tard	En cas de désaccord, le titulaire de classe et les parents adressent conjointement au président de la commission concernée le formulaire actant le désaccord.
Congé de la Pentecôte (25.05.2024 - 2.06.2024)		

Envois des convocations à la commission	Le 3 juin 2024 en fonction de la (des) date(s) de la commission d'orientation	Le président de la commission coordonne l'ensemble des opérations d'orientation de la commission et convoque les membres permanents et invités par écrit **au moins huit jours ouvrables avant la séance de la commission.**
Consultation des dossiers	À partir du 5 juin 2024	Les membres des commissions d'orientation consultent les dossiers dans les locaux de la direction de l'enseignement fondamental concernée.
Commissions d'orientation	Du 13 au 21 juin 2024	La commission d'orientation évalue la situation de l'élève et prend une décision d'orientation. Un secrétaire administratif acte la décision moyennant un formulaire type. Le formulaire est remis aux parents et au titulaire de l'élève séance tenante.
Inscription en classe de 7e	Du 3 au 26 juin 2024	Les parents transmettent une copie de la décision d'orientation ainsi que du bilan de fin de cycle du cycle 4 au directeur du lycée concerné.
Remise du dossier d'évaluation	12 juillet 2024	Le titulaire de classe remet le dossier d'évaluation à l'élève. Dans ce dossier sont regroupés notamment les bilans (datant d'avant la numérisation des bilans lors de la rentrée 2019/2020), les bilans de fin de cycle et les autres documents consultés lors du 5e échange.
Vacances d'été (16.07.2024 - 15.09.2024)		

Matériel d'information

Plus d'informations sur la procédure:

Men.lu Site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

FR | LB | EN | DE

Système éducatif | Politique éducative | Métiers du système éducatif | Publications

Système éducatif › Enseignement fondamental

Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire

La procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire classique et secondaire général débute **dès la première année du cycle 4**. Elle implique les parents dans le processus de prise de décision. Le titulaire de l'élève leur transmet un premier pronostic et une information complète sur les offres à l'enseignement secondaire classique et général. À la fin du cycle 4, les parents et le titulaire expriment une décision d'orientation commune.

Le rôle des entretiens individuels

Dès la première année du cycle 4, les entretiens individuels entre le titulaire et les parents – au nombre de trois, à la fin de chaque trimestre – leur donnent la possibilité d'échanger leur point de vue sur l'orientation future de l'élève. Un **premier pronostic** est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève. Ce dernier informe en même temps sur **l'offre à l'enseignement secondaire classique et secondaire général**, y compris les offres spécifiques : enseignement européen dans l'école publique luxembourgeoise, classes ALLET (allemand comme langue étrangère), classes franco-phones, classes anglophones et classes germanophones, baccalauréat international en anglais ou en français…

Dans le cadre de l'orientation, deux échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le premier se situe au début du troisième trimestre de la deuxième année du cycle 4, en présence du psychologue si les parents ont opté pour son intervention. Les parents sont informés sur les résultats des épreuves communes, sur les résultats scolaires (le bilan intermédiaire) et les résultats aux tests réalisés par le psychologue, le cas échéant. Plus d'informations sont regroupées sur le site skil.lu.

L'échange individuel suivant constitue l'**entretien d'orientation**. Les parents et le titulaire, en tant que représentant de l'équipe pédagogique, ont un entretien d'orientation dans lequel ils prennent une décision d'orientation commune. En cas de désaccord, le titulaire de classe et les parents adressent conjointement au président de la commission concernée le formulaire actant le désaccord.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

- Directions de l'enseignement fondamental
- Offre scolaire et organisation
- Apprentissages et évaluation
- **Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire**
- Partenariat école – parents
- Personnel des écoles
- Aide aux devoirs dans les structures d'éducation et d'accueil

Vers la page initiale

LIENS UTILES

Portes ouvertes des lycées

La décision commune

À la fin du cycle 4, l'orientation définitive est déterminée au cours de l'entretien d'orientation par une **décision commune** entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur :

- les productions de l'élève recueillies au cours du quatrième cycle qui rendent compte de ses apprentissages ainsi que de ses intérêts et aspirations ;
- les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève ;
- les résultats de l'élève aux épreuves communes organisées au niveau national par le ministre. Elles informent sur les performances de l'élève par rapport à la moyenne nationale et renseignent sur le développement des compétences de l'élève par rapport aux niveaux de compétence attendus à la fin de ce cycle ;
- les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention (plus d'informations sont regroupées sur le site skil.lu).

En cas de désaccord

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une **commission d'orientation** est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de l'enseignement fondamental et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire classique ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du **Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires** (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

L'inscription au lycée

Les documents requis pour l'inscription au lycée sont les suivants :

- le formulaire d'inscription dûment rempli (il est remis à l'élève par l'instituteur) ;
- une copie du bilan de fin de cycle (cycle 4) ;
- une copie de la décision d'orientation ;
- un certificat de résidence élargi au nom de l'élève (à demander auprès de l'administration communale).

La période d'inscription s'étend de fin juin à début juillet.

Formulaires d'inscription

- Demande d'inscription à une classe de 7e
- Offre scolaire : les différentes classes de 7e à l'enseignement secondaire
- Inscription en classe de 7e de l'enseignement secondaire

Liens utiles

Informations destinées aux enseignants

- Calendrier de la procédure d'orientation 2023/2024 au cycle 4.1
- Calendrier de la procédure d'orientation 2023/2024 au cycle 4.2
- Procédure d'orientation au cycle 4
- Informations détaillées sur les interventions psychologiques sur www.skil.lu (pour parents et enseignants)
- Livret d'accompagnement pour l'évaluation
- Offre scolaire à l'enseignement secondaire (présentation destinée aux enseignants du cycle 4)

Informations complémentaires

- Enseignement secondaire : offre scolaire et organisation
- Les épreuves communes à la fin du 4e cycle de l'enseignement fondamental (français, allemand)
- Épreuves communes: contenus prioritaires en mathématiques
- Que faire après le 4e cycle de l'école fondamentale ? (français, allemand)

https://men.public.lu/fr/systeme-educatif/fondamental/passage-enseignement-secondaire.html

La procédure d'orientation au cycle 4

« Une responsabilité partagée »

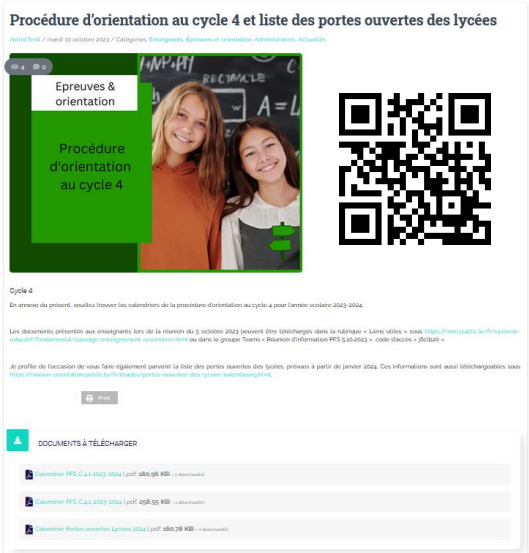

Procédure d'orientation au cycle 4 et liste des portes ouvertes des lycées

Epreuves & orientation

Procédure d'orientation au cycle 4

Cycle 4

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Informations pratiques sur la procédure:

à partir de la page 54

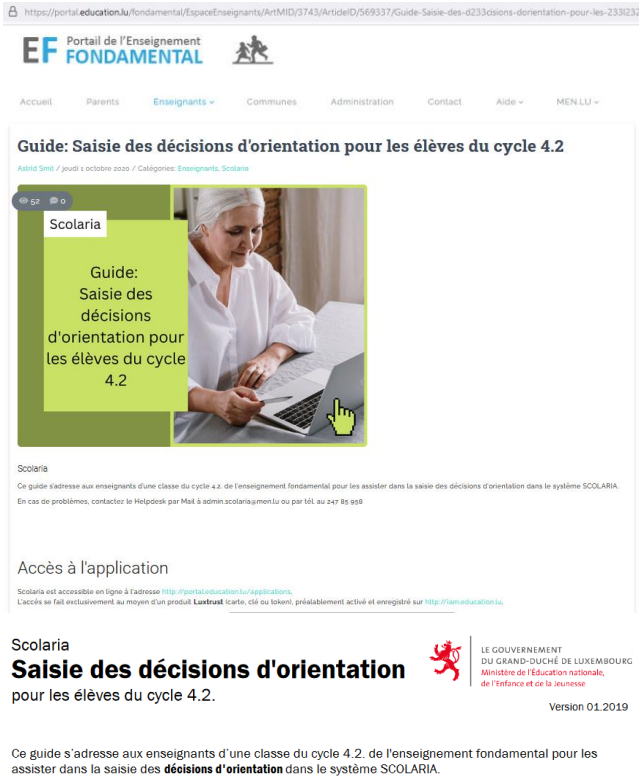

Plus d’informations sur les épreuves communes:

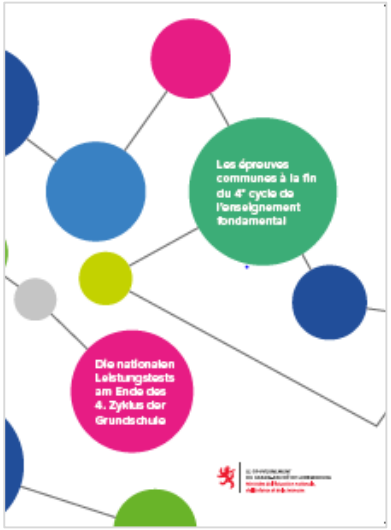

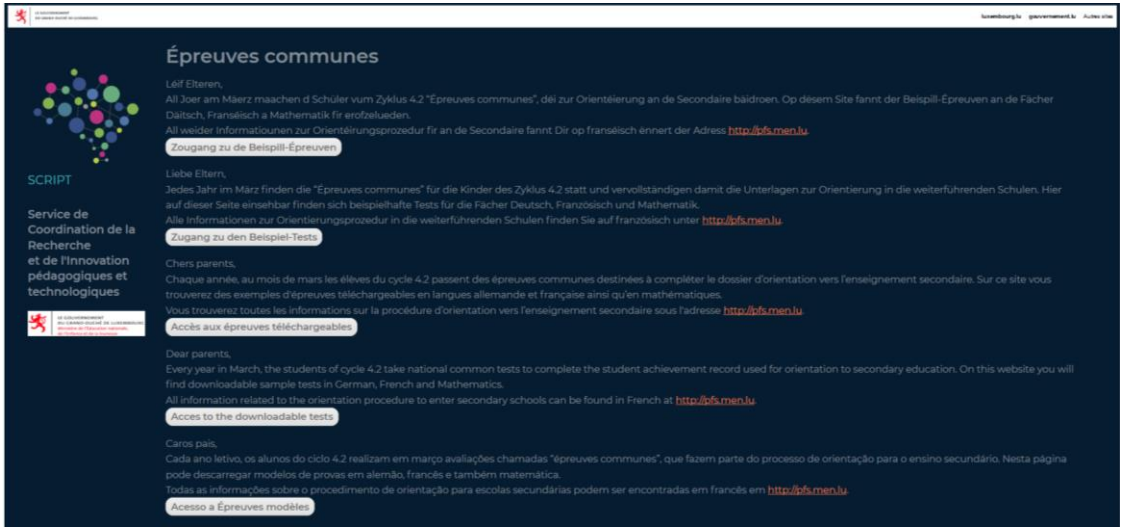

Plus d'informations sur l'orientation et l'offre scolaire: publications

https://men.public.lu/fr/systeme-educatif/secondaire/offre-scolaire-organisation/offre-scolaire.html

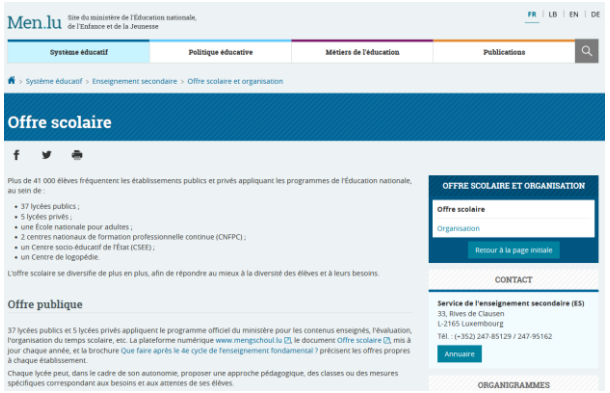

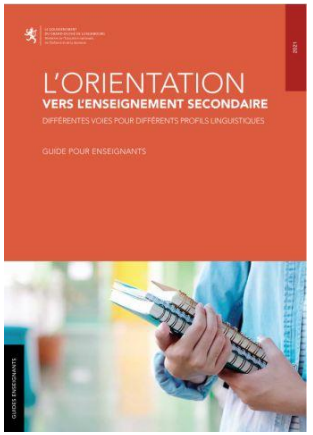

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Plus d'informations sur l'orientation et l'offre scolaire:

Pour plus d'informations sur le passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire (PFS):

MENJE **Direction générale de l'enseignement fondamental**
nathalie.even@men.lu Tél.: 247 85210

PFS/SCRIPT **Coordination des épreuves communes**
pfs@men.lu

SIA **Service de l'intégration et de l'accueil scolaire**
eliane.kettels@men.lu Tél.: 247 85136

CePAS **Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires**
Coordination et organisation des interventions psychologiques
pfs@cepas.lu Tél.: 247 75921

Merci !

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse